

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 26 AOUT 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 36

Nb. de représentés : 7

Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six août à 17h10, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 41/2009 :

Convention de mandat pour la réalisation du Centre Administratif de Saint Pierre - Point d'avancement n°7 et Compte Rendu d'Activité au Mandant (CRAM) au 31/12/2024

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, FERDE Thérèse, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, ARAYE Hélène, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry.

REPRESENTE (S) :

MM. TEVANEE Jean François (par Mme Sabrina TIONOHOUE), VALY Nazir (par Mme Viviane MALET), TAN Willy (par Mme. Richela CHAMBI DJOUMBAMBA), POTIN Philippe (par M. Olivier NARIA), ROUVRAIS Simone (par Mme Anne Marie PAPY), DAFFON Amédée Albert (par Mme GUIEN Marie Claire), BELLON Stéphen (par M. DIJOUX Stéphano).

ABSENTS :

MM. OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 29 août 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 20 août 2025.



Maire de Saint-Pierre, Réunion
N° 41/2009-DE
Date de transmission : 01/09/2025
Date de dépôt en préfecture : 01/09/2025

Affaire n°41/2009 : Convention de mandat pour la réalisation du Centre Administratif de Saint Pierre - Point d'avancement n°7 et Compte Rendu d'Activité au Mandant (CRAM) au 31/12/2024.

Chargé de Projets Structurants et Relation DCP - Direction Générale des Services Techniques

Le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre de l'exécution de la Convention de mandat conclue entre la Commune de Saint-Pierre et la SPL Grand Sud pour la réalisation du Centre Administratif de Saint Pierre, celle-ci présente le point d'avancement n°7 et le Compte Rendu d'Activité au Mandant (CRAM) arrêté au 31/12/2024.

Il est précisé que ce compte rendu a fait l'objet d'un examen favorable en Conseil d'Administration de la SPL Grand Sud lors de sa séance du 27 juin 2025, affaire n°12.

Ce rapport informe l'Assemblée délibérante sur les points suivants :

- Sur le plan contractuel : les douze lots du marché travaux ont été attribués. Un marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement et l'équipement des restaurants a été lancé.
- Sur le plan opérationnel : le chantier débuté le 18/08/2023 a vu au 31/12/2024 l'achèvement des travaux de gros œuvre pour les deux niveaux de parking et le début des travaux de second œuvre de plomberie et électricité.
- Sur le plan financier, les dépenses engagées au titre de la convention jusqu'au 31/12/2024 s'élèvent à 13 883 837,94 € HT dont 522 381,65 € HT au bénéfice de la SPL Grand Sud.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECIDE :**

- **D'APPROUVER** le point d'avancement n°7 et le Compte Rendu d'Activité au Mandant (CRAM) au 31/12/2024 s'agissant de la réalisation du Centre Administratif de Saint-Pierre établi par la SPL Grand Sud.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



David LORION